



Solutions spécialisées

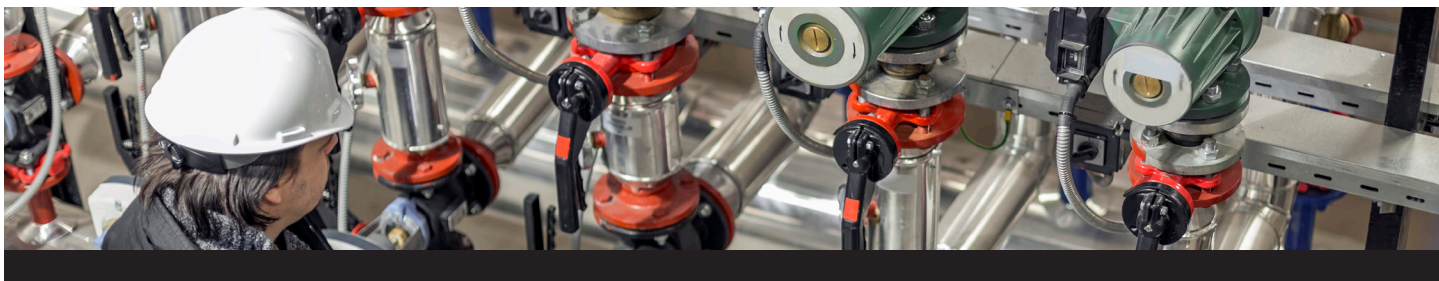
L'assurance Bris des équipements

Toutes les entreprises, des petits commerçants de détail aux grandes usines manufacturières, risquent d'avoir des bris d'équipement dans le cours normal de leurs opérations, ce qui inclut les équipements électriques, mécaniques, électroniques, les équipements sous pression ainsi que les machines de production.

Chez Intact Assurance, nous aidons vos clients à reprendre rapidement leurs activités grâce à l'assurance Bris des équipements. Notre équipe d'experts vous aidera à trouver la bonne protection pour leurs besoins spécifiques. Advenant un bris d'équipement, notre équipe fera rapidement substituer ou remplacer leur équipement pour un minimum d'interruption.

Les avantages d'Intact Assurance

- L'assurance Bris des équipements est offerte à titre de police autonome ou peut être ajoutée à toute police multirisque d'assurance des entreprises d'Intact Assurance.
- Nos souscripteurs se spécialisent dans le bris des équipements.
- Nos libellés étendus et nos extensions de garanties couvrent les risques d'entreprises modernes. Nos experts en prévention de sinistres aident vos clients à cerner et à réduire les risques auxquels leur entreprise est exposée. Ils effectuent également la certification des équipements pour répondre aux normes de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).
- Service de réclamations 24/7.



L'assurance Bris des équipements

La majorité des contrats d'assurance, pour les entreprises, comporte des exclusions concernant les objets sous pression, les pannes mécaniques et électriques. L'assurance Bris des équipements vient combler ces dernières dans la couverture de base.

Cette garantie protège l'entreprise contre les pertes résultant d'un bris d'équipement de climatisation, de réfrigération, d'objet sous pression, de machinerie de production, d'appareil électrique et électronique.

La formule générale standard des bris des équipements

- La formule générale standard d'Intact offre une protection étendue qui peut être adaptée en fonction des risques manufacturiers, commerciaux ou industriels.
- Elle offre des montants de garantie accrus allant jusqu'à 250 millions de dollars.
- Elle est offerte à titre de police autonome ou peut être ajoutée à une autre police multirisque d'assurance des entreprises.
- Elle peut couvrir de multiples emplacements.
- Elle couvre le propriétaire ou le locataire.
- Elle couvre les dommages occasionnés aux biens de l'assuré et aux biens d'autrui dont l'assuré et sous la garde, soins et contrôle.

Extensions de la garantie

- Dégâts par l'eau
- Contamination par l'ammoniac
- Frais d'accélération des travaux
- Produits dangereux
- Coût de remplacement
- Interruption de services
- Perte de données et supports informatiques
- Interdiction d'accès par les autorités civiles
- Améliorations technologiques
- Honoraires des professionnels
- Erreurs et omissions

Garanties disponibles

- Pertes d'exploitation
- Frais supplémentaires
- Dommages indirects
- Machines de production

Exemples de sinistres

Le panneau d'alimentation électrique d'un immeuble à logements locatifs a grillé, causant des dommages importants aux fils et aux câbles électriques, forçant l'évacuation des locataires et nécessitant la réfection du câblage électrique. Les pertes assurées incluent des dommages directs de 132 950 \$ et des dépenses supplémentaires de 85 756 \$.

Catégories ciblées

Les risques d'assurance des entreprises d'une valeur totale assurable de moins de 250 millions \$ par situation assurée, incluant les types d'entreprises suivants :

- Usines de fabrication et de traitement
- Ateliers d'usinage, de machiniste, de mécanique et de machinerie
- Serres
- Écoles
- Entrepôts frigorifiques
- Nettoyeurs à sec
- Imprimeries
- Risques immobiliers
- Commerces de détail (vêtement, épicerie, etc.)
- Ateliers de réparation auto
- Vignobles et microbrasseries
- Clubs de golf
- Entrepôts
- Boulangeries
- Scieries
- Plusieurs autres types d'entreprises



Pour en savoir plus, veuillez nous écrire à spec@intact.net.